

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 41 (1968)

Heft: 6

Artikel: Le logement des jeunes foyers et des personnes âgées

Autor: Cannière, G. de

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-126466>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le logement des jeunes foyers et des personnes âgées

72

alors que le reste du pays est, dans sa majeure partie, un désert...

Montrant au collaborateur de «L'Aurore» des dossiers, Marcel Lods peut dire: «Ce sont des rapports... Tous les rapports que depuis vingt-cinq ans j'adresse aux responsables pour leur expliquer la situation. On me répond: «Le mouvement de la population de province vers Paris est irréversible.»

» C'est tout... A-t-on cherché à savoir pourquoi? Prenons le cas de deux paysans, un français et un hollandais, obligés de quitter leur terre par suite de la mécanisation accrue du travail. Le premier n'a pas grand choix: «la» ville, c'est, pour lui, Paris et ses neuf millions et demi d'habitants. Le hollandais, lui, peut aller à Amsterdam, à Rotterdam ou à La Haye parce que ces trois villes ont toutes un million d'habitants et les mêmes possibilités. Et parce qu'il y a un plan. Un plan national comme il n'en existe pas en France, hélas!...

» Ils sont même allés plus loin. Ils ont aussi pensé «Europe» et prévu que les pays en voie d'expansion mais sans débouché sur la mer auraient besoin de leurs ports. Résultat: Rotterdam est depuis quelques mois le port le plus important du monde, avant New York...»

Enfin, pour conclure, l'architecte peut dire à Bernard Monot:

— Vous allez me demander en quoi tout cela regarde les architectes français? Je vous réponds qu'ils sont un peu amers de voir ce qui se passe à l'étranger et ce qui ne se passe pas en France. Un peu déçus qu'on pense de Paris à Avallon alors qu'on devrait penser de Varsovie à Nantes, prévoir les grands courants économiques qui feraient vivre des villes neuves, les favoriser...

» En attendant, ils exécutent. Tant qu'on n'aura pas décidé au niveau de l'Etat d'étudier le problème de l'urbanisme à fond, il y aura des «affaires» du quartier de la Balance d'Avignon, des «affaires» des Halles, etc. Nos gouvernements doivent choisir. Ce n'est pas mon rôle ni ceux de mes confrères de le faire à leur place: si Louis XIV n'avait pas décidé de fortifier les frontières, le nom de Vauban n'aurait pas été connu, après tout...»

Félicitons-nous d'une telle prise de position: elle est salutaire!

Elle rejoint totalement ce qu'on a pu lire dans nos colonnes, ce que nous affirmons depuis si longtemps, semaine après semaine.

Combien de temps faudra-t-il encore pour que nous soyons entendus?...

La IX^e session plénière de la Commission du logement familial de l'UIOF s'est tenue au Havre, du 28 au 30 septembre 1967. Organisée avec le concours du Ministère français de l'équipement, de la Chambre de commerce du Havre, de diverses associations familiales françaises, de la Société coopérative d'HLM «Le Foyer havrais» et du Fonds du logement de la Ligue des familles nombreuses de Belgique, cette session a rassemblé plus de soixante-dix participants venus de différents pays européens: l'Allemagne occidentale, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne et la Suisse. Une participation directe de diverses instances internationales était assurée par des délégués du Conseil de l'Europe, de la Communauté économique européenne, de la Communauté européenne du charbon et de l'acier et de l'Union internationale des architectes. Le discours inaugural fut prononcé par le sous-préfet du Havre, qui accueillit les participants au nom du Gouvernement français.

Le logement des jeunes foyers et le logement des personnes âgées allaient constituer les deux thèmes des débats présidés par M. L. Wynen, président de la Commission du logement familial de l'UIOF.

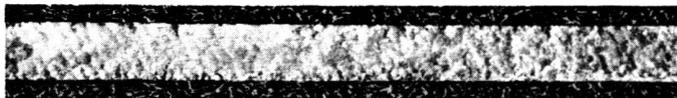
Les jeunes foyers

Les problèmes que doivent affronter les jeunes foyers d'aujourd'hui pour se loger convenablement sont, comme il est convenu de le dire, d'une brûlante actualité. A vrai dire ces problèmes furent jusqu'à ce jour rarement examinés dans leur ensemble et de manière systématique. C'est ce que souligna dans son exposé très dense M. De Cannière, secrétaire de la commission et rapporteur du premier thème. Il existe une conjonction très étroite entre les problèmes que doivent affronter les diverses catégories d'âges dont se composent les foyers.

Peut-on dire que les problèmes des jeunes foyers sans enfants et ceux des vieux ménages sans enfants, forment un même ensemble? Certains répondent «oui». Ils estiment que leurs problèmes essentiels qui se situent au niveau des dimensions, de l'équipement et de l'implantation des logements et des ressources du ménage, sont pratiquement les mêmes. Ils minimisent les difficultés spécifiques qui affectent les jeunes foyers et n'éprouvent aucun besoin de traiter leur situation comme des cas particuliers. Pour d'autres, il apparaît nettement que c'est de l'impossibilité pour les jeunes foyers de se loger convenablement, que naissent les difficultés. Elles conduisent

SCHICHTEX

SPÉCIAL



NOUVEAU

à la destruction de tant de familles par manque de solutions convenables.

C'est en définitive à cette deuxième conception que s'est ralliée la majorité des participants. Mais dans cette perspective ils n'ont réussi qu'à poser quelques jalons.

Dans une première approche du problème, il s'est agi de situer les jeunes foyers dans les structures globales de la société. Les conceptions auxquelles la notion même de jeune foyer se rattache se sont avérées très différentes. Toutes revêtaient cependant un caractère positif commun: lier la notion de jeune foyer à la préoccupation d'en faire participer le plus grand nombre à la réussite de l'aventure du monde, de l'homme, de la famille.

La nécessité de s'interroger sur les particularités des jeunes foyers contemporains fut le thème central des débats. Parmi les interventions, plusieurs participants ont montré qu'il fallait avant tout s'attacher aux questions des ressources, de la cohabitation, du choix entre la location et la propriété.

Personne ne semble plus contester que les jeunes poursuivent des études plus longues et sont pressés de se marier, aussitôt leur diplôme obtenu. Ils n'ont donc plus guère de temps pour épargner en vue de se bien loger. Cependant les revenus moyens de ces jeunes qui s'installent – les hommes entre 27 et 29 ans, les femmes entre 22 et 25 ans – sont généralement plus élevés que ne l'étaient ceux de leurs parents, aux mêmes âges. Mais trop de jeunes mariés, pour se sentir heureux, veulent posséder beaucoup de choses et tout de suite.

Une série de questions furent ensuite examinées de façon plus approfondie en cours des débats. Il s'en dégagait que les jeunes ménages sont des groupes sociaux et économiques en pleine évolution, pouvant comprendre deux personnes actives. La femme a tendance à travailler, lorsqu'elle n'a pas d'enfant, afin de contribuer à l'installation de son foyer. Un certain nombre de couples, nombre extrêmement variable selon les pays et les milieux, doit cohabiter avec la génération précédente, ce qui nuit à l'épanouissement de la jeune famille mais permet à l'épouse de garder son emploi, même quand elle devient mère.

Un très large débat s'installa sur les caractéristiques du logement convenant aux jeunes ménages, de même que sur le point de savoir s'il y a lieu d'encourager ou non l'accession à la propriété dans le chef des jeunes foyers dès les premières années du mariage. La plupart des arguments qui peuvent être invoqués pour ou contre l'accession à la propriété en général, peuvent l'être en

1. SCHICHTEX avec feuilles en PVC
comme barrière de vapeur et surface blanche.

2. SCHICHTEX
avec feuilles en aluminium comme barrière de vapeur, surface en laine de bois grise.

3. SCHICHTEX plaque porteuse de toiture
pour espacement jusqu'à 300 cm., charge utile jusqu'à 490 kg.

4. Longueur jusqu'à 300 cm., largeur 62,5 cm.

5. SCHICHTEX caisson de volet à rouleau
bonne isolation, léger et stable.

**pour l'isolation de
halles industrielles
toitures shed
garages
étables
entrepôts de fruits et légumes**

les plaques SCHICHTEX-spécial se posent sur trois chevêtres ou, selon les divers systèmes BI, directement en dessous des chevêtres en acier ou en bois.

Surfaces traitées: Impression au rouleau
Peinture blanche à dispersion, pores ouverts
Peinture blanche à dispersion, pores obturés
Crépissage blanc
Feuilles en PVC blanches
Couche de mortier obturant les pores
Couche en plâtre



Bau+Industriebedarf AG

4002 Bâle, Lange Gasse 13, tél. 061 35 20 65

Qu'est-ce qu'un contreplaqué au collage résistant à l'eau bouillante?



C'est un bois croisé fabriqué selon un procédé spécial et au moyen d'une colle parfaitement insoluble. La liaison entre les différentes couches de placage atteint une résistance extraordinaire et tient tête à toutes les intempéries.

Les contreplaqués au collage résistant à l'eau bouillante ont brillamment fait leurs preuves durant de longues années lors de tests multiples. Leurs propriétés sont si convaincantes que nous garantissons totalement le collage de chaque panneau mis en oeuvre.

Propriétés

- le collage est absolument résistant, même sous les plus extrêmes conditions climatiques
- bonne isolation thermique et propriétés acoustiques avantageuses
- bonne stabilité, solidité extraordinaire pour une matière aussi mince et aussi légère.
- grande surface, d'où économie de main-d'oeuvre

Applications

- Constructions en bois de tout genre
- Maisons d'habitation et de week-end
- Eléments préfabriqués permettant un montage aisé et rapide
- Baraques, kiosques, cantines
- Cabines de bains ou de terrains de sports
- Construction de bateaux et d'embarcations
- Wagons et remorques de camping
- Caisses d'emballage pour marchandises humides ou craignant l'eau
- Panneaux indicateurs pour la circulation routière
- Panneaux de chantiers
- Coffrages du béton, etc.

Bois et dimensions disponibles

Essence des bois: okoumé, limba, hêtre

Dimensions: okoumé, limba 220 x 125 cm et 255 x 125 cm
hêtre 220 x 125 cm et en 4 à 40 mm d'épaisseur

Fournisseurs: marchands de contreplaqués

Pour résoudre tout problème d'emploi ou d'application des contreplaqués au collage résistant à l'eau bouillante, un spécialiste de notre service technique sera mis gracieusement à votre disposition sur demande.
Keller + Cie SA Klingnau (Argovie)
056 5 11 77

Keller + Co SA Klingnau

particulier lorsqu'il s'agit de jeunes ménages. Selon certains, les jeunes foyers ont surtout besoin de logements locatifs parce que l'évolution de leur effectif familial est imprévisible et que, dès lors, en cas de construction ou d'achat d'une maison, il existe un risque trop grand que le volume habitable ne réponde pas longtemps aux besoins de la famille.

Les personnes âgées

Le logement des personnes âgées fit l'objet du deuxième thème d'études, abordé lors de la seconde journée.

M. J. Zwaenepoel, vice-président de l'Institut national belge du logement, présenta un rapport très complet sur cette question, déjà discutée à de nombreuses reprises et à divers échelons. Mais les incidences essentiellement familiales n'en avaient sans doute pas toujours suffisamment été éclairées ni soulignées. Au Havre les experts familiaux se sont employés à combler les lacunes. Une des questions était de savoir si le «confort-à-tout-prix», que l'on veut aujourd'hui offrir aux «anciens» dans des foyers communautaires, prévaut sur l'inconvénient qu'il y a de les isoler des autres groupes de la communauté. Un délégué néerlandais expliqua comment les services sociaux de son pays, devenus «ambulants» pour les personnes âgées, permettent que l'on loge les «anciens» dans de confortables petits appartements. Des aides familiales spécialisées se rendent au domicile des personnes âgées et accomplissent pour elles les travaux ménagers difficiles, tout en leur prodiguant les soins médicaux dont elles ont besoin. Ainsi les «vieux» restent intégrés dans la société sans que leur horizon se limite à leurs petites misères personnelles.

Le «Foyer havrais», de son côté, a réalisé des logements-foyers, qui font honneur à la construction sociale et que les congressistes ont pu visiter. Ils ont pu apprécier particulièrement un ensemble de logements où ont été logés, d'une part, des jeunes et, d'autre part, des personnes âgées. Un restaurant communautaire permet à ces mentalités si différentes de se rencontrer et de se confronter. Les participants ont recueilli au Havre des leçons instructives. De retour dans leurs pays respectifs, ils devront approfondir les conclusions tirées de la confrontation de leurs opinions et expériences. Ils pourront ainsi, chacun dans leur secteur, travailler, avec une meilleure connaissance des problèmes, à l'amélioration des conditions de logement des familles nouvelles et des personnes qui atteignent le soir de leur vie.

G. De Cannière